

Dans l'ère de la seconde main, nous vous proposons le

MARCELLY TROC



Comment ça marche :

Les objets sont à destination des enfants et doivent conserver la neutralité des convictions (politique, religieuse...). Ils doivent être en bon état et complets.

- Dépose à volonté et en tout temps (meuble dans le sas)
- L'objet doit tenir dans le meuble
- Je dépose l'objet sur l'étagère n° 1 du meuble
- Chaque semaine, les objets sont déplacés par l'équipe éducative sur les étagères suivantes
- Au bout de 4 semaines les objets seront déplacés sur l'étagère n° 4; ils pourront alors être repris par leur « propriétaire » ou seront stockés par l'équipe éducative qui se chargera de les donner à une œuvre caritative

Pour les gros objets et les vêtements (ceci pour une question de place, d'organisation et d'hygiène), vous pouvez apposer en tout temps sur le lieu d'affichage dédié une annonce avec

- photo-s et descriptif de l'objet ou des vêtements
- vos coordonnées
- la date d'affichage

Merci d'avance pour votre participation et pour le respect de l'organisation de ce meuble

Sur l'initiative de l'équipe éducative de l'EVE Marcelly